



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2021-10-D-4-fr-1

Orig. : FR

## Décisions du Conseil d'inspection secondaire

---

Réunion des 4 et 5 octobre 2021 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite N°2021/57 le 23 novembre 2021<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Document réf: 2021-10-D-5-en-2

### **III. POINTS**

#### **III.A. PROGRAMMES**

1. **Descripteurs de niveaux atteints pour l'Economie en S4-S5 – 2021-09-D-16-en-1 – M-J BUGIA**

Le C.I.S. approuve les Descripteurs de niveaux atteints pour l'Economie en S4-S5. Ils seront intégrés dans le programme et entreront en vigueur immédiatement pour la S4 et au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour la S5. Ils seront transmis au C.P.M. et au C.S. pour leur information.

#### **Nouveaux programmes**

1. **Modalités d'organisation des épreuves écrites et des tests B pour les nouveaux programmes de Mathématiques de S5-S7 à partir de l'année scolaire 2021-2022 – 2021-09-D-49-en-1 – A. YILMAZ**

Le C.I.S. approuve le document sur les « Modalités d'organisation des épreuves écrites et des tests B pour les nouveaux programmes de Mathématiques de S5-S7 à partir de l'année scolaire 2021-2022 ». L'entrée en vigueur est immédiate et le document annule et remplace le document 2010-D-441-fr-5. Le document sera transmis au C.P.M. et au C.S. pour leur information.

2. **Modification du modèle d'épreuve écrite du BAC dans le cadre du programme d'Histoire de S6-S7 – 2013-01-D-35-en-7 – R. JURANOVA**

Le C.I.S approuve la modification du modèle d'épreuve écrite du BAC dans le cadre du programme d'Histoire de S6-S7. La modification entre en vigueur immédiatement. Le syllabus adapté sera publié sur le site web.

Il sera transmis au C.P.M. et au C.S. pour leur information.

#### **III.C. BACCALAUREAT EUROPEEN**

1. **Critères des Ecoles européennes pour l'évaluation des épreuves orales du Baccalauréat 2022 – 2021-01-D-3-en-4 – L. DAMKJAER**

Sous réserve de l'ajout des critères manquants, le C.I.S. approuve le document « Critères des Ecoles européennes pour l'évaluation des épreuves orales du Baccalauréat européen » avec une entrée en vigueur immédiate pour le B.E. 2022. Il sera transmis au C.P.M. et au C.S. pour leur information.

2. **Liste des examinateurs externes et des membres des diverses commissions pour le choix des questions d'examen du Baccalauréat européen 2022 - 2021-08-D-22-en-1 – E. RUDOMINO**

Le C.I.S. approuve la liste des examinateurs externes et des membres des différents comités chargés de choisir les questions de l'examen du Baccalauréat européen 2022. Si les

inspecteurs doivent demander des modifications de cette liste, ils sont invités à contacter l'Unité du Baccalauréat européen comme indiqué dans le document ([es-baccalaureate@eursc.eu](mailto:es-baccalaureate@eursc.eu)).

### **III.F. AUTRES POINTS**

1. **Les inspecteurs qui quittent le système des Ecoles européennes : - 2021-05-D-30-en-3 – L. MUNKACSY**
  - **Nomination des responsables de matières**
  - **Remplacement dans les groupes de travail**

Le C.I.S approuve ce document et prend note des besoins en inspecteurs pour les différents GT (PISA, Projet transversal, Protection de l'enfance et Suivi de la mise en œuvre du nouveau système de notation). Les inspecteurs volontaires sont invités à envoyer leur demande à la Présidence et à l'Unité de développement pédagogique. Dans le cas de plusieurs candidatures, la Présidence prendra la décision.